



Évaluation : rapport annuel

1. À sa cent quarante-troisième session, en 2018, le Conseil exécutif a approuvé la politique d'évaluation modifiée de l'OMS¹ en vertu de laquelle le Secrétariat est tenu de lui soumettre un rapport de situation annuel sur la mise en œuvre des activités d'évaluation. Le présent rapport annuel fait le point des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la politique d'évaluation de l'OMS, notamment des plans de travail pour l'évaluation à l'échelle de l'Organisation pour les périodes 2018-2019² et 2020-2021.³

PROGRÈS ACCOMPLIS PAR LE SECRÉTARIAT DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE D'ÉVALUATION DE L'OMS

Renforcer la capacité du Secrétariat à exécuter la fonction d'évaluation institutionnelle⁴

2. Le Bureau de l'évaluation continue d'appliquer le cadre pour le renforcement de l'évaluation et de l'apprentissage institutionnel à l'OMS⁵ présenté au Comité du programme, du budget et de l'administration du Conseil exécutif à sa vingt et unième réunion en janvier 2015.⁶ Le cadre distingue six grands domaines d'action : i) création d'un environnement propice à l'évaluation et à la gouvernance ; ii) capacité et ressources pour l'évaluation ; iii) plan de travail, portée et modalités de l'évaluation ; iv) suite donnée aux recommandations issues de l'évaluation et réponse de la direction ; v) apprentissage institutionnel ; et vi) communication sur le travail d'évaluation.

3. Concernant la création d'un environnement propice à l'évaluation et à la gouvernance, le Bureau de l'évaluation, qui est indépendant, participe activement aux évaluations institutionnelles tout en apportant un soutien appuyé aux évaluations décentralisées. S'agissant de la capacité et des ressources pour l'évaluation, l'équipe du Bureau est actuellement composée d'un directeur, d'un responsable de l'évaluation/coordonnateur, d'une administratrice principale de l'évaluation, d'un administrateur de

¹ Décision EB143(9) (2018).

² Document EB142/27, annexe, approuvé par le Conseil exécutif à sa cent quarante-deuxième session (voir le document EB142/2018/REC/2, procès-verbaux de la onzième réunion, section 2, en anglais seulement).

³ Document EB146/38, annexe, approuvé par le Conseil exécutif à sa cent quarante-sixième session (voir les procès-verbaux de la troisième réunion, section 3, en anglais seulement).

⁴ Les évaluations institutionnelles ou centralisées sont conduites par le Bureau OMS de l'évaluation ou réalisées à sa demande.

⁵ A framework for strengthening evaluation and organizational learning in WHO. Genève, Organisation mondiale de la Santé (http://who.int/about/who_reform/documents/framework-strengthening-evaluation-organizational-learning.pdf?ua=1, consulté le 24 mars 2020).

⁶ Document EB136/38, dont le Conseil exécutif a pris note à sa cent trente-sixième session (voir le document EB136/2015/REC/2, procès-verbaux de la quatorzième séance, section 4, en anglais seulement).

l'évaluation, d'une administratrice de programme et d'une personne chargée de l'assistance, avec l'appui de deux Volontaires des Nations Unies. Un poste supplémentaire d'administrateur principal de l'évaluation a été approuvé par le Directeur général au cours du récent exercice de transformation. En outre, les points focaux du Réseau mondial d'évaluation (régionaux ou liés aux groupes organiques) ont participé aux évaluations institutionnelles et décentralisées en cours, renforçant ainsi la coordination des activités d'évaluation aux trois niveaux de l'Organisation. Les évaluations institutionnelles et décentralisées bénéficient du concours d'experts externes de l'évaluation issus notamment d'une liste de personnes présélectionnées. Le budget¹ du Bureau de l'évaluation s'élève, d'après le plan de travail pour l'évaluation à l'échelle de l'Organisation approuvé pour 2020-2021 par le Conseil exécutif, à US \$3,8 millions pour les frais de personnel et à US \$2,35 millions pour les coûts liés aux activités permettant de mettre en place les évaluations institutionnelles et les travaux du Bureau de l'évaluation.

4. S'agissant du plan de travail, de la portée et des modalités de l'évaluation, le plan de travail pour 2018-2019, qui recouvre à la fois les évaluations institutionnelles et les évaluations décentralisées planifiées, a été présenté à la haute administration, débattu au sein du Comité consultatif indépendant d'experts de la surveillance, puis examiné et approuvé par le Conseil exécutif à sa cent quarante-deuxième session.²

5. Concernant les domaines d'action relatifs, d'une part, aux recommandations issues de l'évaluation et à la réponse de la direction et, d'autre part, à l'apprentissage institutionnel, les conclusions et les recommandations des évaluations achevées, qu'elles soient institutionnelles ou décentralisées, font l'objet d'un suivi régulier³ pour améliorer les performances et servir de base aux principaux processus de prise de décisions et de planification. L'OMS a également mis en place un processus visant à solidement ancrer l'apprentissage institutionnel dans ses travaux, en tenant compte de l'ensemble des conclusions et recommandations issues des vérifications, des évaluations et des examens. Dans ce cadre, les directeurs des fonctions de responsabilité établissent une liste restreinte de problèmes communs récurrents d'ordre systémique, sur la base de conclusions et recommandations de différentes sources, et de leurs causes premières éventuelles, et dressent une liste de points à intégrer aux travaux en cours de concert avec les principaux intéressés, notamment l'équipe chargée de la transformation.

6. S'agissant de la communication sur le travail d'évaluation, la page Web du Bureau de l'évaluation⁴ est régulièrement mise à jour et présente les rapports d'évaluation et les réponses de la direction dès qu'ils sont disponibles. En outre, un bulletin d'information, *Evaluation matters*, est publié régulièrement. De plus, le Bureau de l'évaluation informe périodiquement les États Membres et les parties prenantes internes des évaluations terminées ou en cours. Il organise également des webinaires à l'intention des points focaux régionaux ou liés aux groupes organiques du Réseau mondial d'évaluation afin de diffuser les conclusions des évaluations institutionnelles. Des séances d'information régulières sur la fonction d'évaluation sont organisées, notamment des cours destinés aux nouveaux membres de l'équipe de direction, aux chefs de bureaux de pays de l'OMS et aux autres membres du personnel.

¹ L'étude en cours portant sur l'excellence des fonctions de responsabilisation et d'intégrité institutionnelle devrait fournir des orientations supplémentaires sur le budget et les ressources à allouer au Bureau de l'évaluation.

² Voir la note de bas de page 3 du paragraphe 1 du document EB143/6.

³ A report on corporate and decentralized evaluations: findings, recommendations, actions and learning, May 2020 (ce document sera mis à disposition en anglais seulement sur la page Web du Bureau OMS de l'évaluation).

⁴ La page Web du Bureau de l'évaluation est disponible à l'adresse <http://www.who.int/evaluation> (en anglais seulement, consulté le 24 mars 2020).

7. Le Bureau de l'évaluation contribue actuellement à 11 examens du Corps commun d'inspection du système des Nations Unies sur les sujets suivants : i) progrès accomplis sur la voie du renforcement de la fonction d'investigation dans les organisations du système des Nations Unies ; ii) pratiques actuellement suivies par les organisations du système des Nations Unies en matière d'externalisation des services ; iii) échange de personnel et autres mesures de mobilité interorganisations en place dans les organisations du système des Nations Unies ; iv) le multilinguisme dans le système des Nations Unies ; v) politiques, programmes et plateformes d'appui à l'apprentissage : vers plus de coordination, de cohérence et de convergence ; vi) système de partage des locaux des Nations Unies ; vii) gestion du risque dans les organisations : approches et usages dans les organisations du système des Nations Unies ; viii) politiques et pratiques durables et respectueuses de l'environnement dans les organisations du système des Nations Unies ; ix) analyse SWOT critique de l'utilisation des applications de chaînes de blocs dans le système des Nations Unies ; x) examen des politiques et pratiques en matière de cybersécurité dans les organisations du système des Nations Unies ; et xi) état de la fonction de déontologie dans le système des Nations Unies.

8. Le rapport du Directeur général, présenté au Comité du programme, du budget et de l'administration du Conseil exécutif à sa trente-deuxième réunion en mai 2020, sur les rapports du Corps commun d'inspection¹ fournit de plus amples détails sur la mise en œuvre des recommandations liées aux examens du Corps commun d'inspection.

9. L'OMS est un membre actif du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (GNUE) et participe régulièrement aux réunions des chefs des équipes d'évaluation et des différents groupes de travail de cette entité (en particulier les groupes de travail sur les droits humains et l'égalité des sexes, les objectifs de développement durable et l'évaluation des politiques, et le groupe d'intérêts sur l'évaluation de l'action humanitaire). L'Organisation continue également de participer aux travaux du groupe de direction pour l'évaluation interinstitutions de l'action humanitaire,² dont la mission est de promouvoir la responsabilisation collective à l'égard des résultats des opérations humanitaires en veillant à ce que les enseignements de l'expérience soient tirés et mis en application.

10. Au-delà de son plan de travail principal, centré sur l'évaluation des activités de l'OMS, le Bureau de l'évaluation collabore également avec les services de l'évaluation d'autres entités, participant à ce titre à des évaluations conjointes dans certains domaines d'intérêt stratégique et technique commun, par exemple à l'évaluation à mi-parcours de la Stratégie 2016-2021 et du Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités de l'ONUSIDA, commandée par l'ONUSIDA lui-même. Le Bureau de l'évaluation est membre du groupe de gestion de cette importante évaluation, aux côtés de représentants des bureaux de l'évaluation d'autres entités coparrainantes du Cadre (PNUD, UNFPA et UNICEF).

11. Le Bureau OMS de l'évaluation est membre du groupe de gestion de l'évaluation interinstitutions de l'action humanitaire de l'intervention face aux cyclones Idai et Kenneth au Mozambique. Cette évaluation a débuté en juillet 2019. En plus de gérer cette évaluation conjointement avec des représentants des bureaux de l'évaluation de l'OIM, du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), de l'UNICEF et du PAM, l'OMS y a apporté un soutien financier. Ces évaluations contribuent à la fois à la responsabilisation et à l'apprentissage stratégique, dans l'ensemble du système humanitaire, dans le but d'améliorer l'efficacité de l'aide et de mieux soutenir les populations touchées par les crises

¹ Document EBPBAC32/5.

² Le groupe de direction pour l'évaluation interinstitutions de l'action humanitaire est présidé par le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) et composé des directeurs de l'évaluation de la FAO, de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, du HCR, de l'UNICEF, du PAM et de l'OMS ; le Réseau d'apprentissage pour la responsabilisation et l'efficacité en matière d'assistance humanitaire (ALNAP), le Conseil international des agences bénévoles et l'UNFPA ont le statut d'observateurs.

humanitaires. Initiative interinstitutionnelle cofinancée par plusieurs organismes, cette évaluation illustre comment l'OMS s'efforce, chaque fois que l'occasion se présente, de s'acquitter de ses engagements avec un bon rapport coût/efficacité, en intervenant à l'échelle du système tout entier. Le rapport de cette évaluation devrait être remis au deuxième trimestre 2020.

12. En 2019, le Plan d'action mondial pour permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous relevant de l'objectif 3 de développement durable a été mis en place par 12 organisations mondiales œuvrant dans les domaines de la santé, du développement et de l'action humanitaire afin d'avancer vers la réalisation des cibles des objectifs de développement durable liés à la santé ainsi que d'autres cibles liées à la santé du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le Plan d'action mondial est considéré comme une occasion de tirer plus efficacement profit du mandat, des avantages comparatifs et des capacités de chacune des 12 organisations afin d'obtenir collectivement de meilleurs résultats. Une étude conjointe d'évaluabilité du Plan d'action mondial est en cours afin de déterminer, de la façon la plus systématique et objective possible, la mesure dans laquelle le Plan d'action mondial peut actuellement être évalué et de proposer des façons concrètes d'améliorer son évaluabilité à l'avenir. L'objectif principal de l'étude d'évaluabilité est d'encourager l'apprentissage précoce parmi les organisations signataires et donc d'améliorer la coordination, la collaboration et la gestion globale afin que le partenariat obtienne des résultats. De cette façon, l'exercice vise *in fine* à permettre aux organisations signataires de donner au partenariat toutes les chances de succès pour aider les pays à atteindre les buts ambitieux fixés par les objectifs de développement durable liés à la santé, en particulier l'objectif 3. L'exercice est supervisé par un groupe de direction composé des responsables de l'évaluation (ou leurs représentants désignés) des organisations signataires, dont l'OMS est le chef de file. Le groupe de direction sera assisté d'une équipe d'experts externes de l'évaluabilité. Le rapport de cette étude d'évaluabilité devrait être remis en juin 2020.

PLAN DE TRAVAIL POUR L'ÉVALUATION À L'ÉCHELLE DE L'ORGANISATION ET AUTRES TRAVAUX EN COURS

13. Les plans de travail approuvés pour les évaluations 2018-2019 et 2020-2021 constituent la base des activités d'évaluation en cours. L'annexe au présent rapport fait le point de la situation en mars 2020 des évaluations institutionnelles et décentralisées figurant dans le plan de travail pour l'évaluation pendant la période 2018-2019 ainsi que d'autres évaluations institutionnelles ponctuelles que le Bureau de l'évaluation a été prié de mener au cours de l'exercice. Sauf mention contraire, tous les rapports sur les évaluations institutionnelles menées sont consultables à partir de la page Web du Bureau de l'évaluation.¹

Évaluations institutionnelles

14. Une évaluation institutionnelle inscrite dans le plan de travail pour 2018-2019 a été reportée à 2020-2021 (l'évaluation institutionnelle du cadre OMS de gestion axée sur les résultats), afin de prendre également en compte les enseignements tirés de la mise en œuvre du processus révisé de planification au sein de l'Organisation, y compris le processus d'élaboration du budget programme.

¹ La page Web du Bureau de l'évaluation est disponible à l'adresse <http://who.int/evaluation> (en anglais seulement, consulté le 24 mars 2020).

15. Les évaluations institutionnelles suivantes du plan de travail pour l'évaluation 2018-2019 ont été achevées, et les résultats correspondants ont été présentés au Conseil exécutif à sa cent quarante-troisième session en mai 2018 (a-b),¹ à sa cent-quarante cinquième session en mai 2019 (c-g)² ou à sa cent quarante-sixième session en février 2020 (h-n) :³

- a) évaluation du processus d'élection du Directeur général ;
- b) évaluation préliminaire du mécanisme mondial de coordination de l'OMS pour la lutte contre les maladies non transmissibles ;
- c) évaluation sommative du Programme OMS pour l'élargissement de l'accès rapide ;
- d) évaluation sommative de la mise en œuvre de la politique de mobilité géographique de l'OMS pendant sa phase volontaire ;
- e) évaluation du centre régional chargé des activités relatives à l'hygiène du milieu du Bureau régional de la Méditerranée orientale ;
- f) évaluation du Bureau de pays au Rwanda ;
- g) évaluation du Bureau de pays en Roumanie ;
- h) évaluation du programme de lutte contre les maladies tropicales négligées, plus particulièrement en ce qui concerne la feuille de route actuelle visant à accélérer l'action pour en réduire l'impact ;
- i) évaluation du recours à des administrateurs recrutés sur le plan national au niveau des pays ;
- j) bilan de 40 années de mise en œuvre des soins de santé primaires au niveau des pays ;⁴
- k) évaluation initiale du Cadre de collaboration avec les acteurs non étatiques ;⁵
- l) évaluation du Bureau de pays en Inde ;
- m) évaluation du Bureau de pays au Sénégal ;
- n) évaluation externe indépendante du Centre international de recherche sur le cancer.⁶

¹ Voir le document EB143/6.

² Voir le document EB145/6.

³ Voir le document EB146/38.

⁴ Document EB146/38 Add.1.

⁵ Document EB146/38 Add.2.

⁶ Le Bureau de l'évaluation a prêté son concours à cette évaluation ponctuelle supplémentaire à la demande du Centre international de recherche sur le cancer (CIRC). Le rapport d'évaluation a été examiné par le Conseil scientifique du CIRC en janvier 2020 et sera présenté à son Conseil de direction en mai 2020.

16. On trouvera ci-après un point, établi depuis le dernier rapport au Conseil exécutif à sa cent quarante-sixième session en février 2020 concernant les progrès accomplis dans les évaluations qui étaient en cours à la fin de 2019.

17. Le Bureau de l'évaluation mène actuellement une évaluation formative de la Stratégie et du Plan d'action mondiaux sur le vieillissement et la santé (2016-2020). Le but de ces travaux est de tirer les enseignements de la mise en œuvre de la Stratégie et du Plan d'action mondiaux afin de fournir des orientations au Secrétariat de l'OMS en vue de la Décennie pour le vieillissement en bonne santé (2020-2030). Le rapport de cette évaluation sera disponible au premier trimestre 2020.

18. Afin de donner suite à l'évaluation institutionnelle des fonctions normatives de l'OMS, réalisée en 2017, le Conseil exécutif, à sa cent quarante-deuxième session, a également prié le Bureau de l'évaluation d'examiner les fonctions normatives de l'OMS au niveau des pays.¹ La phase de lancement de cette évaluation est terminée et la collecte des données devrait commencer au deuxième trimestre 2020.

19. Le rapport sur l'évaluation du Bureau de pays au Kirghizistan a été finalisé en mars 2020 et une évaluation du programme de pays² est en cours au Myanmar, dont le rapport sera publié au deuxième trimestre 2020.

20. Une évaluation formative de la coopération entre l'OMS et les centres collaborateurs a également été lancée par le Bureau de l'évaluation à la demande de la Scientifique en chef pour examiner la pertinence, l'efficacité et l'efficience de la contribution programmatique des centres collaborateurs à la réalisation des objectifs et à l'obtention des résultats escomptés de l'OMS. Cette évaluation sera l'occasion de recenser les succès, les défis et les meilleures pratiques ainsi que de mettre en exergue des enseignements et des recommandations que la direction utilisera dans les politiques et les prises de décisions futures. Le rapport d'évaluation sera disponible au premier trimestre 2020.

21. L'objectif de l'évaluation formative à mi-parcours du Plan d'action mondial pour la lutte contre les maladies non transmissibles 2013-2030 est d'évaluer la réalisation des six objectifs du Plan d'action mondial, ainsi que les enseignements tirés du début à la fin de la mise en œuvre du Plan d'action mondial dans les États Membres, par les partenaires internationaux et aux trois niveaux de l'Organisation. Cette évaluation illustrera les succès obtenus, les problèmes rencontrés et les lacunes constatées dans la mise en œuvre du Plan d'action mondial depuis 2013 ; elle tirera les enseignements et formulera des recommandations stratégiques en vue d'améliorer la mise en œuvre du Plan d'action mondial jusqu'en 2030 ; elle apportera en outre des données pour le prochain rapport de l'OMS sur la situation mondiale des maladies non transmissibles et d'autres rapports pertinents. Le rapport de cette évaluation devrait être remis au dernier trimestre 2020 et sera présenté au Conseil exécutif à sa cent quarante-huitième session en janvier 2021.

22. Afin de mettre en conformité les objectifs du Centre OMS pour le développement sanitaire à Kobe avec le treizième programme général de travail, 2019-2023, ainsi qu'avec les processus de transformation connexes, le Centre fait actuellement l'objet d'un examen par un groupe d'étude externe appuyé par le Bureau de l'évaluation. Depuis sa création en 1995, le Centre OMS de Kobe bénéficie du soutien du Kobe Group³ par l'intermédiaire d'un mémorandum d'accord. Cet examen couvre la période qui débute

¹ Voir le document EB142/2018/REC/2, procès-verbaux de la onzième réunion, section 2, en anglais seulement.

² Ces évaluations étaient auparavant nommées « évaluations de bureaux de pays ». Le titre a changé afin de mieux refléter le fait qu'il s'agit d'une évaluation des contributions des trois niveaux de l'Organisation dans le pays.

³ Le Kobe Group est composé de la Préfecture de Hyogo, de la Ville de Kobe, de la Chambre de commerce et d'industrie de Kobe et de Kobe Steel, Ltd.

à la signature du troisième mémorandum d'accord avec le Kobe Group (2016-2026) et correspond aux budgets programmes 2016-2017 et 2018-2019 de l'OMS. Le rapport et les recommandations du groupe d'étude seront présentés au Directeur général au deuxième trimestre 2020.

23. La stratégie de coopération de l'OMS avec la Thaïlande 2017-2021 jette les bases de la collaboration entre le Ministère de la santé publique du Gouvernement du Royaume de Thaïlande et l'OMS. Cette stratégie est une approche évolutive de la collaboration d'un pays avec l'OMS, en vertu de laquelle 70 % du budget de US \$17 millions est promis par le Ministère de la santé et les organismes de santé publique autonomes partenaires prenant part à l'initiative. À la demande du Bureau de l'OMS en Thaïlande, le Bureau de l'évaluation réalise une évaluation indépendante à mi-parcours de la stratégie en vue de recenser les réalisations, les problèmes et les lacunes, et de consigner les pratiques exemplaires à ce point de sa mise en œuvre. Le rapport de cette évaluation devrait être remis au premier trimestre 2020.

Évaluations décentralisées

24. Le Bureau de l'évaluation fournit également un appui technique et une assurance de la qualité pour les évaluations décentralisées, notamment dans le cadre de sa participation au groupe de gestion de l'évaluation pour certaines d'entre elles.

25. Les évaluations décentralisées suivantes ont été menées au titre du plan de travail pour l'évaluation 2018-2019, et les résultats ont été présentés au Conseil exécutif à sa cent quarante-cinquième session en mai 2019 :¹ i) examen externe de la formation linguistique en ligne à l'OMS ; ii) évaluation externe du Programme spécial PNUD/UNFPA/UNICEF/OMS/Banque mondiale de recherche, de développement et de formation à la recherche en reproduction humaine (2013-2017).

26. L'OMS dispose d'un parc de plus de 3000 véhicules dans plus de 115 pays, dont le coût annuel estimé s'élève entre US \$40 et 50 millions. Depuis 2018, l'OMS teste dans six pays (Congo, Iraq, Jordanie, Nigéria, Pakistan et République démocratique du Congo) l'initiative service des véhicules de l'OMS. Cette initiative vise à fournir aux bureaux de l'OMS des véhicules adaptés, plus propres et plus sûrs à un bon rapport coût/efficacité afin de garantir l'exécution optimale du programme en mettant à disposition différents outils, un savoir-faire et des systèmes permettant de gérer plus efficacement les besoins de l'OMS en matière de transports. Une évaluation externe et indépendante des activités de gestion du parc financées par l'OMS et appuyées par le service des véhicules de l'OMS pour la période 2018-2019 a été menée pour faire un point sur la situation, notamment sur les réussites et les problèmes, ainsi que pour présenter des recommandations sur la voie à suivre pour éclairer et orienter l'organisation à venir des activités de gestion du parc et de sécurité routière. Le rapport d'évaluation a été présenté au Sous-Directeur général chargé des fonctions institutionnelles en février 2020.

27. Dans la Région africaine, depuis le dernier rapport annuel sur l'évaluation, une évaluation formative du projet financé par Gavi, l'Alliance du Vaccin au Soudan du Sud a été lancée et devrait se terminer en septembre 2020.

28. Dans la Région des Amériques, le Bureau des services de contrôle et d'évaluation internes a apporté son soutien en matière de planification de l'évaluation, en contribuant à la préparation de mandats et en fournissant des conseils en matière de normes, de méthodologies et d'approches applicables à l'évaluation. Parmi les évaluations particulières pour lesquelles des conseils ont été donnés en 2019, on peut citer celles qui portent sur le programme de vaccination régional, sur la coopération technique infrarégionale-coordination de programme infrarégionale dans les Caraïbes, ainsi que sur le

¹ Voir le document EB145/6.

projet des systèmes de santé intégrés en Amérique latine et dans les Caraïbes. Fin 2019, la fonction d'évaluation régionale a également préparé des mandats et commencé la planification pour les évaluations de la fonction de recherche à l'OPS, ainsi que des ressources humaines pour la santé. À partir du 1^{er} mars 2020, la fonction d'évaluation est transférée au Département de la planification et du budget où elle devrait, selon les prévisions, être davantage intégrée au cycle de planification. La fonction d'évaluation régionale a également facilité les évaluations institutionnelles de l'OMS au sein du Bureau régional des Amériques, qui ont porté en 2019 sur : le programme des maladies tropicales négligées ; le recours à des administrateurs recrutés sur le plan national au niveau des pays ; la Stratégie et le Plan d'action mondiaux de l'OMS sur le vieillissement et la santé (2016-2020) ; ainsi que le bilan de 40 années de mise en œuvre des soins de santé primaires au niveau des pays.

29. La Région de l'Asie du Sud-Est a continué de mettre en œuvre son plan de travail d'évaluation régional pour 2018-2019,¹ tel que présenté à la soixante-dixième session du Comité régional de l'Asie du Sud-Est en septembre 2017. À ce jour, sur les 16 évaluations du plan de travail, la Région a déjà achevé six évaluations, notamment l'évaluation des dix années de mise en œuvre du fonds régional d'urgence sanitaire pour l'Asie du Sud-Est. Quatre autres évaluations sont en cours dans la Région, notamment l'évaluation de l'adaptation et de l'utilisation des lignes directrices de l'OMS en matière de santé reproductive, de la mère et du nouveau-né dans la Région OMS de l'Asie du Sud-Est,² qui doit se terminer au deuxième trimestre 2020. Enfin, outre les évaluations comprises dans le plan de travail d'évaluation régional pour 2018-2019, l'évaluation de la lutte antitabac par l'application des mesures MPOWER dans la Région de l'Asie du Sud-Est a été achevée en 2018 et, en 2019, le Bureau régional a lancé une évaluation de ses huit programmes régionaux prioritaires, qui devrait se terminer au troisième trimestre 2020.

MESURES À PRENDRE PAR LE CONSEIL EXÉCUTIF

30. Le Conseil est invité à prendre note du rapport.

¹ Document SEA/RC70/6-INF.DOC.2, actualisé en vue d'intégrer trois évaluations supplémentaires relatives à la santé de la famille, au genre et aux étapes de la vie.

² Le titre de l'évaluation, qui était auparavant « évaluation de l'utilisation et de l'impact perçu des lignes directrices de l'OMS sur la santé reproductive et la santé de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent au niveau des pays dans la Région de l'Asie du Sud-Est » a été modifié pour correspondre au changement des sujets traités par l'évaluation.

ANNEXE

**ÉTAT D'AVANCEMENT DES ÉVALUATIONS DU PLAN DE TRAVAIL À L'ÉCHELLE DE L'ORGANISATION
APPROUVÉ POUR LA PÉRIODE 2018-2019 (EN MARS 2020)**

	Date de début ^a	2018				2019			
		T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
ÉVALUATIONS INSTITUTIONNELLES/CENTRALISÉES DU PLAN DE TRAVAIL À L'ÉCHELLE DE L'ORGANISATION APPROUVÉ POUR LA PÉRIODE 2018-2019									
Évaluation du processus d'élection du Directeur général	Juillet 2017	Achevée							
Évaluation préliminaire du mécanisme mondial de coordination pour la lutte contre les maladies non transmissibles	Juillet 2017	Achevée							
Évaluation sommative du Programme OMS pour l'élargissement de l'accès rapide	Juillet 2017	Achevée							
Troisième évaluation annuelle de la mise en œuvre de la politique de mobilité géographique de l'OMS pendant sa phase volontaire				Achevée					
Évaluations de bureaux de pays déterminés			Rwanda	Roumanie	Inde	Sénégal	Kirghizistan		
Évaluations de bureaux de pays déterminés									Myanmar
Évaluation du centre régional chargé des activités relatives à l'hygiène du milieu du Bureau régional de la Méditerranée orientale				Achevée					
Évaluation du Programme de lutte contre les maladies tropicales négligées, plus particulièrement en ce qui concerne la feuille de route actuelle pour mise en œuvre				Achevée					
Évaluation de l'utilisation d'administrateurs recrutés sur le plan national au niveau des pays				Achevée					
Bilan de 40 années de mise en œuvre des soins de santé primaires au niveau des pays ^b					Proposition soumise au Conseil	Achevée			
Cadre de collaboration avec les acteurs non étatiques – évaluation initiale en 2019						Achevée			
Évaluation d'une situation d'urgence de niveau 3 – Évaluation interinstitutions de l'action humanitaire de l'intervention face aux cyclones Idai et Kenneth au Mozambique								En cours	
Évaluation de la Stratégie et du Plan d'action mondiaux sur le vieillissement et la santé (2016-2020)								En cours	

	Date de début ^a	2018				2019			
		T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Évaluation de la fonction normative de l'OMS au niveau des pays ^b									Phase de lancement
Évaluation institutionnelle du cadre OMS de gestion axée sur les résultats									
AUTRES ÉVALUATIONS INSTITUTIONNELLES									
Évaluation externe du Centre international de recherche sur le cancer									Achevée
Évaluation de la coopération entre l'OMS et les centres collaborateurs									En cours
Évaluation à mi-parcours du Plan d'action mondial pour la lutte contre les maladies non transmissibles 2013-2020 de l'OMS									En cours
Examen portant sur la mise en conformité des travaux du Centre OMS pour le développement sanitaire avec les objectifs de transformation de l'OMS									En cours
Évaluation à mi-parcours de la stratégie de coopération de l'OMS avec la Thaïlande 2017-2021									En cours

ÉVALUATIONS DÉCENTRALISÉES DU PLAN DE TRAVAIL À L'ÉCHELLE DE L'ORGANISATION APPROUVÉ POUR LA PÉRIODE 2018-2019

Achevées

Évaluation de la formation linguistique en ligne.

Évaluation externe du Programme spécial PNUD/UNFPA/UNICEF/OMS/Banque mondiale de recherche, de développement et de formation à la recherche en reproduction humaine (2013-2017).

Évaluation de la lutte antitabac par l'application des mesures MPOWER dans la Région de l'Asie du Sud-Est.

Évaluation de 10 années de mise en œuvre du fonds régional d'urgence sanitaire pour l'Asie du Sud-Est.

En cours

Évaluation de l'utilisation et de l'impact perçu des lignes directrices de l'OMS sur la santé reproductive et la santé de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent au niveau des pays dans la Région de l'Asie du Sud-Est.

Non encore lancées

Évaluation du programme d'élimination de la rougeole et de la rubéole dans la Région européenne.

Différées en raison des plans de transformation régionaux en cours

Examen à mi-parcours de la feuille de route pour l'action de l'OMS dans la Région de la Méditerranée orientale (2017-2021).^c

T : trimestre

^a La date de début est donnée pour les évaluations qui figuraient déjà dans le plan de travail pour 2016-2017 et qui ont donc commencé lors de la période biennale précédente. Elle n'est pas précisée pour les évaluations qui ont débuté en 2018-2019.

L'ordre dans lequel les évaluations sont présentées correspond à celui dans lequel elles ont commencé.

^b Évaluations supplémentaires demandées par le Conseil exécutif en janvier 2018.

^c Voir le document EB145/6, paragraphe 28.